

Ostéopathe animalier

RNCP38115 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	212t
Formacode(s)	42024
Code(s) ROME	A1504, A1501
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/10/2023
Date d'échéance	18/10/2026

Certificateur(s)

SYND FORMATIONS OSTEOPATHIE ANIMALE · SIRET : 81797685500012

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
E.S.O.A.A.	53773778500023	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT OSTEOPATHIQUE ANIMALIER (IOA)	82209667300030	Former et organiser l'évaluation
N.I.A.O.	50391728800014	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'ostéopathe animalier intervient dans la prise en charge de troubles et de dysfonctions d'animaux en proposant des soins visant à résorber tous déséquilibres. Il travaille en relation avec les vétérinaires, les maréchaux ferrants, techniciens dentaires, comportementalistes ou sur demande des propriétaires. Il base son approche sur des techniques de soins qui ont pour objectif de corriger les restrictions de mobilité qui peuvent affecter l'ensemble des structures de l'animal. Son approche basée sur les principes ostéopathiques part du principe selon lequel toute perte de mobilité des articulations, des muscles, des ligaments ou des viscères peut provoquer des déséquilibres générant des conséquences variables sur l'état général de l'animal. Les protocoles de manipulations ostéopathiques se fondent sur les capacités physiologiques des animaux. En fonction des animaux, des besoins, des problèmes constatés par les propriétaires, l'ostéopathe animalier intervient pour réaliser des soins préventifs et curatifs, ou pour intervenir dans le cadre de prises en charge et de rééducations spécifiques. Il peut intervenir de manière régulière, assurer un suivi longitudinal des animaux, intervenir sur demande de vétérinaires pour prodiguer des soins complémentaires.

ACTIVITÉS VISÉES

Evaluation de la situation clinique d'un animal

Instaurer un climat de confiance avec l'animal et son propriétaire et adopter une posture Professionnelle

Identifier des symptômes conduisant à un diagnostic d'exclusion

Identifier le motif de consultation

Recueillir et analyser les commémoratifs, l'anamnèse et les traitements médicamenteux en cours

Analyser les troubles recensés par le propriétaire

Analyser les possibilités de prise en charge ostéopathique
Etablissement d'un diagnostic ostéopathique
Sécuriser l'environnement de travail, l'animal et son propriétaire
Observer les attitudes posturales et le comportement
Rechercher des troubles locomoteurs
Rechercher des troubles fonctionnels
Réaliser un protocole de tests ostéopathiques
Mise en place d'un traitement ostéopathique
Elaborer un plan de traitement ostéopathique
Expliquer le traitement ostéopathique envisagé au propriétaire de l'animal et obtenir son consentement éclairé
Mettre en œuvre les manipulations ostéopathiques et en contrôler leur efficacité
Rédiger un compte-rendu et conseiller le propriétaire de l'animal

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Adopter une attitude bienveillante avec l'animal et son propriétaire afin d'instaurer un climat de confiance qui permettra de recueillir toutes les informations nécessaires à la poursuite des manipulations et d'assurer un environnement de travail sécuritaire.

Adopter une posture professionnelle en se conformant aux normes légales, réglementaires et déontologiques applicables à l'ostéopathie animale.

Contenir l'animal en toute sécurité pour l'animal et pour les personnes présentes, dans le respect des règles de bien-être et d'éthique en donnant les instructions pour se faire aider de façon efficace.

Identifier, grâce à ses connaissances en sémiologie, des signes cliniques relevant de l'urgence médicale pour pouvoir orienter le patient vers un vétérinaire.

Evaluer les différents stades de la douleur en analysant des signes cliniques extérieurs et en redirigeant la prise en charge de l'animal vers un vétérinaire lorsque l'expertise de ce-dernier est nécessaire pour les maîtriser.

Identifier des symptômes conduisant à un diagnostic d'exclusion nécessitant une prise en charge vétérinaire.

S'abstenir de toute manipulation ostéopathique afin de ne pas aggraver l'état de l'animal ou porter préjudice au diagnostic vétérinaire.

Guider le propriétaire dans le dialogue en écoutant activement ses propos afin d'identifier le(s) motif(s) de consultation.

Organiser les informations recueillies en les confrontant à ses connaissances afin d'évaluer l'état de santé de l'animal.

Procéder à un recensement des traitements médicamenteux en cours afin de confirmer ou non la pertinence d'une prise en charge ostéopathique.

Procéder à un recensement des opérations chirurgicales subies par l'animal afin d'adapter la prise en charge ostéopathique.

Recueillir l'ensemble des troubles constatés par le propriétaire en réalisant une synthèse dans le but de l'inclure dans une analyse de sémiologie clinique.

Mobiliser l'ensemble de ses connaissances en anatomie, en biologie, et en physiologie en intégrant et en analysant toutes les données recueillies afin de juger si l'animal est apte à recevoir un traitement ostéopathique.

Synthétiser l'ensemble des données recensées afin de déterminer les techniques de diagnostic ostéopathique adaptées.

S'assurer que l'environnement dans lequel l'animal, son propriétaire et lui-même vont évoluer au cours de la consultation ostéopathique est adapté afin d'assurer une pratique en toute sécurité.

Analyser le comportement de l'animal en le confrontant à ses connaissances en éthologie afin de l'aborder en toute sécurité.

Réaliser un examen statique de l'animal, en l'observant à distance et à proximité dans le but de comprendre son schéma structural.

Déceler d'éventuelles positions antalgiques afin de cibler les zones du corps à investiguer en premier lieu lors du protocole de tests ostéopathiques.

Réaliser un examen locomoteur complet, en confrontant les données recueillies à ses connaissances de la locomotion propre à chaque espèce, afin d'établir une schématisation biomécanique de la locomotion propre à l'animal.

Réaliser une palpation précise de l'ensemble des structures musculosquelettiques, en s'appuyant sur les données

recueillies lors des examens statique et locomoteur afin de déterminer l'état tissulaire de chaque région du corps.
Mobiliser ses connaissances en biomécanique vertébrale et appendiculaire, en neuroanatomie, en biomécanique ostéopathique, et en physiologie, afin d'établir un schéma fonctionnel de l'animal.
Procéder à la réalisation de tous les tests ostéopathiques adaptés à l'animal pris en charge, en les sélectionnant parmi les techniques reconnues afin d'avoir une vision d'ensemble des schémas biomécanique et physiologique de l'animal.
Recenser toutes les dysfonctions ostéopathiques décelées en les organisant de manière à établir un schéma dysfonctionnel.
Etablir un schéma dysfonctionnel de l'animal en hiérarchisant les techniques de manipulation à réaliser lors du traitement ostéopathique, dans le but d'établir un protocole ordonné.
Relier les dysfonctions identifiées aux techniques de manipulation adaptées à l'animal pris en charge afin d'élaborer le plan de traitement ostéopathique.
Déterminer les techniques préconisées, inutiles ou contre-indiquées en fonction de l'affection et de l'état de l'animal afin de garantir le bien-être de l'animal.
Expliquer au propriétaire de l'animal le plan de traitement ostéopathique envisagé en s'assurant que le discours soit clair et loyal afin d'en faciliter sa compréhension.
S'assurer d'obtenir le consentement éclairé du propriétaire quant à la prise en charge ostéopathique de son animal dans le but d'agir avec transparence.
Placer l'animal dans la position adéquate en fonction de la technique afin de s'assurer de sa sécurité.
Adapter quand cela est nécessaire le plan de traitement ostéopathique initial en fonction des réactions de l'animal dans le but de garantir la prise en charge complète de l'animal.
Contrôler la mobilité de la structure concernée par chaque manipulation afin de juger de l'efficacité de chaque technique ostéopathique choisie.
Rédiger un compte-rendu de la consultation ostéopathique complet et clair afin d'en garantir sa compréhension par le propriétaire de l'animal et par le vétérinaire ne pratiquant pas l'ostéopathie.
Evaluer, avec l'aide du propriétaire, les adaptations pouvant être mises en place à l'issue de la visite, afin de favoriser l'efficacité du traitement ostéopathique.
Mettre en place et donner au propriétaire des consignes de suivi permettant d'optimiser le résultat des manipulations.

Blocs de compétences

RNCP38115BC01 — Non concerné

LISTE DE COMPÉTENCES

En France, l'ostéopathie animale est encadrée par des textes législatifs.
Dans ce cadre législatif, le SFOAE n'a pas la possibilité de mettre en place des blocs de compétences, s'agissant d'un métier réglementé.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En France, l'ostéopathie animale est encadrée par des textes législatifs.
Dans ce cadre législatif, le SFOAE n'a pas la possibilité de mettre en place des blocs de compétences, s'agissant d'un métier réglementé.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le secteur agricole : écuries, élevages, exploitations agricoles
Les structures touristiques et de loisirs : zoos, parcs, fermes éducatives, cirques, ...
En cabinet privé : soins aux animaux domestiques, clubs canins, ..
En clinique vétérinaire
Au domicile des propriétaires

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ostéopathe Animalier

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Les personnes autorisées à réaliser des actes d'ostéopathie animale sont inscrits sur une liste tenue par le Conseil

National de l'Ordre des Vétérinaires (CNOV) selon des modalités de réussite à des examens organisés par le CNOV et dont le règlement est fixé par décret. Cette habilitation n'est pas intégrée à ce titre.

Les textes de lois encadrant l'ostéopathie animale figurent tous au Code rural et de la pêche maritime.

L'ordonnance n°2011-862 du 22 juillet 2011, en modification de l'article L243 du Code rural et de la pêche maritime, précisé dans son article 3, 12°, concernant les personnes les personnes habilitées à exercer par décret, les personnes réalisant des actes d'ostéopathie animale, inscrites sur la liste tenue par l'ordre régional des vétérinaires et s'engageant, sous le contrôle de celui-ci, à respecter les règles de déontologie définies par décret en Conseil d'Etat.

Décret n° 2017-572 du 19 avril 2017 relatif aux règles de déontologie applicables aux personnes réalisant des actes d'ostéopathie animale et aux modalités de leur inscription sur la liste tenue par l'ordre des vétérinaires

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 800 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en services aux personnes (46 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V0X60 — Aides-soignants · tension 5/5 (Très élevée) V2X92 — Vétérinaires · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	63 458
Jugés difficiles à recruter	57 %
Emplois saisonniers	18 %
Familles professionnelles (FAP)	V0X60 — Aides-soignants V2X92 — Vétérinaires

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
Etre titulaire du BAC ou du DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires)

PRÉREQUIS À LA VALIDATION
La certification s'obtient par la validation des quatre blocs de compétences

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE
5 membres du jury
Des professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président du jury (membres du collège employeur et membres du collège employés) et le président du SFOAE.

Base légale

Date de décision	18/10/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/10/2026
Date de dernière délivrance possible	18/10/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	71	0	87 %	—
2020	61	0	100 %	65 %
2019	25	0	100 %	100 %
2018	174	3	96 %	85 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP36090, RNCP34773

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://sfoae.com>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38115/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	8 500 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	26
Parcours menés à terme	26
Taux d'achèvement	100 %
Période	11/2023 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	38
Montant total engagé	50 639 €
Coût moyen par dossier	1 333 €
Durée moyenne	683 h
Période	11/2023 – 08/2026
France compétences	94 %

Reste à charge titulaire	4 %
---------------------------------	------------

Compte d'engagement citoyen	1 %
------------------------------------	------------

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.